

Protéger le droit à la vie privée et les données personnelles avec la Charte des droits fondamentaux

Atelier thématique 4: Luxembourg, mercredi 10 septembre 2025, 08h45 – 12h45

Organisée par l'IEAP Luxembourg - Centre européen de la magistrature et des professions juridiques

Lieu: Novotel Luxembourg – 6 rue du Fort Niedergrunewald L-2226 Luxembourg

Grant Agreement 101142920 — CHARTER UP — CERV-2023-CHAR-LITI — Upgrading fundamental rights know-how for Luxembourg

Programme

Le public cible de Charter Up : les professionnels des droits humains au Luxembourg

Le projet vise à **outiller et à accompagner les praticiens pour mobiliser la Charte des droits fondamentaux dans toutes les affaires où elle peut être pertinente**. Les avocats et les personnels des ONG et des institutions de défense des droits humains sont conviés à nos formations, complémentaires des autres éléments du projet (notamment le Charter Checkpoint, permanence juridique assurée par Passerell, ainsi qu'une newsletter et une base de données de jurisprudence sur la Charte).

Les ateliers thématiques Charter Up

Les ateliers complètent deux séminaires plus généraux sur les principes et les outils de mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux (ces deux séminaires ont déjà été dispensés en 2024 et ils sont à nouveau proposés en 2025).

Chaque atelier porte sur l'une des quatre **thématiques prioritaires du projet** : **égalité et non discrimination, asile, droits de l'enfant et protection des données**.

Un atelier peut être suivi même si les séminaires n'ont pas (ou pas encore) été suivis, en revanche pour les inscriptions aux ateliers la priorité sera donnée aux personnes qui ont suivi les séminaires.

L'atelier sur la protection des données commencera par une brève présentation sur le droit à la protection des données en droit de l'Union, en mettant l'accent sur l'article 8 de la Charte des droits fondamentaux. Puis nous explorerons deux « **angles d'attaque** » pour mobiliser la Charte en contexte luxembourgeois en matière de protection des données.

Méthodologie

Chaque atelier dure une demi-journée et rassemble un petit groupe (20 personnes maximum) autour de **cas pratiques inspirés d'affaires réelles**.



Funded by
the European Union

Les ateliers seront animés par deux formateurs. Les présentations ménageront du temps pour les discussions de cas concrets et pour des échanges entre participants.

EIPA Luxembourg – European Centre for Judges and Lawyers

Me Florian Poncin, Avocat à la Cour

Dr. Catherine Warin, Experte en droit de l'Union et droits humains, c.warin@eipa.eu

Elisa Dolci, Project Management Officer, e.dolci@eipa.eu

Ana Pacu, Senior Project Officer, a.pacu@eipa.eu

10 septembre 2025

- | | |
|--------------|--|
| 08.45 | Accueil des participants
<i>Catherine Warin et Florian Poncin</i> |
| 09.00 | Mot de bienvenue et introduction |
| 09.15 | Le droit à la protection des données dans la Charte des droits fondamentaux et en droit de l'Union
Bref historique du droit à la protection des données en droit de l'Union, pertinence et impact de la Charte dans le domaine, derniers développements et implications pour le Luxembourg. |
| 10.15 | Pause |
| 10.30 | Angle d'attaque 1 : Le traitement des données des parties faibles et des personnes vulnérables en matière de santé, de sexualité et d'identité de genre
Les cas pratiques porteront sur les délicats traitements de données en matière de santé et relative à l'identité sexuelle et de genre. L'analyse portera principalement sur les personnes considérées comme « parties faibles » ou « vulnérables », tels les employés ou les minorités de genre. |
| 11.45 | Pause |
| 12.00 | Angle d'attaque 2 : mobiliser la Charte dans les affaires de transferts de données personnelles vers des pays tiers
Travail sur des cas européens et luxembourgeois concernant les transferts de données personnelles vers des pays tiers. |
| 12.45 | Conclusions |
| 13.00 | Fin du séminaire |

